

1789, formaient au nord de l'Allemagne des colonies livrées exclusivement aux arts industriels. Elles s'isolaient par leurs mœurs des peuples qui les avaient recueillies : leur orgueil national ne voulait reconnaître pour patrie que cette France chérie dont l'intolérance les bannissait encore. Leurs longs malheurs, leur patriotisme et leurs utiles travaux remplissaient d'admiration et de respect les étrangers avides de lire leur histoire.» On oublie de même que depuis plus de deux siècles, une contrée immense, sous les mêmes latitudes que la France, mais dans l'autre hémisphère, est occupée par un peuple d'origine française. Victime aussi, et à cause des turpitudes du règne de Louis XV, il a été arraché à la mère patrie ! Cent mille familles, plus de quatre cent quarante mille Canadiens français conservent religieusement nos lois, notre langue et nos mœurs. Et leurs affections, comme leurs progrès dans les arts, nous trouvent indifférens : eux aussi, ils ont soutenu naguère une lutte courageuse contre l'arbitraire, et ni leurs débats législatifs, ni leur zèle à répandre l'instruction populaire ne sont connus de la France.

Cet oubli peut-il être imputé au système des études classiques ? Mais lorsqu'on a atteint l'âge qui oblige de les refaire soi-même pour en profiter et pour comprendre les intérêts politiques et industriels de notre époque, on devrait se souvenir que la Grèce, qui flétrissait du nom de barbares les nations étrangères, conservait pour ses colonies, passées